

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 26-10-2007
Pour le Greffier,
Greffe

R
M

07160962

N° d'entreprise : BE0419.403 369
Dénomination
(en entier) **Etablissement Hardy sa**

Forme juridique : Sa

Siège Rue Astrid, 15 à 5380 Noville les Bois

Objet de l'acte : Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.
Etablissement Hardy du 10 octobre 2007 et procès verbal du conseil
d'administration de la S.A. Etablissement Hardy du 10 octobre 2007

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA S.A. ETABLISSEMENTS HARDY DU 10 OCTOBRE 2007**

Ce 10 octobre 2007, à 9 heures, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire au siège social de la s.a. Etablissements Hardy, situé à 5380 Noville-les-Bois, rue Astrid 15.

L'ensemble des actionnaires de la société étant présents et/ou représentés, le conseil d'administration a été dispensé d'accomplir les formalités légales de convocation des actionnaires à l'assemblée générale.

1. Ordre du jour

- nomination d'un nouveau conseil d'administration

2. Délibération

L'assemblée générale prend acte de l'expiration des mandats des administrateurs et désigne à l'unanimité comme administrateurs :

- Monsieur Pierre Hardy, domicilié à 5380 Noville-les-Bois, rue Astrid 15 ;
- Madame Chantal Hardy, domiciliée à 5380 Noville-les-Bois, rue Massart, 28 ;
- Madame Martine Hardy, domiciliée à Goldaming GU 70YJ, Avernia, Close 3 (Grande Bretagne) ;

Le mandat sera exercé pour une durée de 6 années, conformément à l'article 11 des statuts de la société. Il sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h15'

Liste des présences :

Monsieur Pierre Hardy : usufruitier de 1034 actions (1034 voix);

Madame Chantal Hardy : propriétaire de 54 actions et nue propriétaire de 259 actions (54 voix);

Madame Martine Hardy : propriétaire de 54 actions et nue propriétaire de 259 actions (54 voix);

Monsieur Roland Hardy : propriétaire de 54 actions et nu propriétaire de 258 actions (54 voix), représenté par Madame Chantal Hardy;

Madame Laurence Hardy : propriétaire de 54 actions et nue propriétaire de 258 actions (54 voix);

Pierre Hardy

Chantal Hardy

Martine Hardy

Pour Roland Hardy
Chantal Hardy

Laurence Hardy

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B**

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA S.A. ETABLISSEMENTS HARDY DU 10 OCTOBRE 2007**

Ce 10 octobre 2007, à 9h15', le conseil d'administration de la s.a. Etablissements Hardy s'est réuni au siège social de la société, situé à 5380 Noville-les-Bois, rue Astrid 15, afin de procéder à la désignation d'un nouvel administrateur-délégué.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de désigner Madame Chantal Hardy comme administrateur-délégué, pour une durée de 6 années.

Le mandat sera exercé à titre gratuit.

La séance est levée à 9h30'.

Pierre Hardy

Chantal Hardy

Martine Hardy

PROCURATION

Je soussigné, Roland Hardy, domicilié à 1050 Bruxelles, avenue Général Médecin Derache 119/15, donne par la présente procuration à Monsieur Pierre Hardy, domicilié à 5380 Noville-les-Bois, rue Astrid 15, afin de me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale extraordinaire de la s.a. Etablissements Hardy du 10 octobre 2007;

Le 9 octobre 2007

Roland Hardy

Le soussigné, Chantal HARDY agissant comme administrateur délégué certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Noville les Bois, le 16 octobre 2007

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2007 - Annexes du Moniteur belge